



**FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT  
2012-23**



**Projet n° 2  
Projet d'électrification Rurale d'Initiative Locale (ERIL)  
Commune de Ndindy**

**Porteur de projet :** ONG Association Jeunesse Education Formation (AJEF)

**Secteur :** Electrification solaire

**Localisation :** Commune de Ndindy (Diourbel)

**Montant total du projet :** 98 503 €

**Montant de la subvention FSD :** 68 514 € (70%)

**Répartition des dépenses :**

Équipement : 80%

Formation/Sensibilisation : 15%

Frais de fonctionnement : 5 %

**Co-financement :**

Bénéficiaires : 19 393 968 FCFA (29 483 €) soit 30% du budget – Cette contribution comprend 6 464 656 FCFA (9 827 €) de participation financière (10% du budget).

**Partenaires :** Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER), PERACOD (partenaires techniques)

## **1 – LE PROJET**

### **1-1 Le Contexte**

Situation en matière d'accès à l'électricité, à la santé et à l'éducation dans la commune :

- **Population :** 15 000 habitants
- **Electrification et potentiel solaire :**

En dehors de Ndindy, chef-lieu de la commune, aucun des villages de la commune n'a accès à l'électricité. Ceci inclus aussi bien les établissements publics tels les écoles et cases de santé que les concessions privées.

Le département de Diourbel a un fort potentiel pour l'énergie solaire comme le montre l'étude PTFM-ASER. Le potentiel en terme de production d'énergie est évalué à 5,7 kWh / m<sup>2</sup> / jour, ce qui se situe substantiellement au-dessus de la moyenne nationale.

- **Santé :**  
La prise en charge de la santé des populations de la communauté rurale est assurée par un poste de santé, une maternité rurale, une pharmacie villageoise et une pharmacie communautaire tous localisés à Ndindy même, mais aussi par 5 cases de santé fonctionnelles réparties sur 5 villages de la commune (cibles du projet). Le personnel est composé d'un infirmier chef de poste, de matrones, d'agents de santé communautaire (ASC) et de bénévoles. Les maladies les plus fréquentes enregistrées dans la localité sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës,

les maladies cardiovasculaires qui se manifestent le plus souvent en saison des pluies avec plus de 80 consultations journalières.

En l'état actuel aucune des 5 cases de santé de la localité ne bénéficie de l'électricité. Les ASC utilisent des bougies et des torches pour les urgences de nuit.

- **Education :**

La commune comporte 17 écoles élémentaires et un CEM. Ces écoles regroupent au total une quarantaine de classes.

Les établissements scolaires ont un effectif cumulé de 1084 élèves dont 1053 dans l'élémentaire, sur une population scolarisable de 2819 enfants. La population scolarisée représente donc 38,45% de la population scolarisable, taux inférieur au taux brut de scolarisation dans l'arrondissement de Ndindy et dans le département de Diourbel qui sont respectivement de 42,35% et 73,25%.

## **1-2 Les activités**

Le projet s'articule autour de deux volets :

- un volet fourniture des installations et accessoires qui comprend :
  - procédure de sélection du partenaire de mise en œuvre (sous les conseils techniques de l'ASER) ;
  - fourniture et installation des panneaux, batteries, onduleurs et régulateurs ;
  - fourniture et installation des accessoires (lampes solaires) ;
- la phase équipement est accompagnée par un volet formation et sensibilisation qui comprend :
  - formation de 2 techniciens à la maintenance et à l'entretien (suivi par l'ASER et AJEF) ;
  - sensibilisation et formation des populations bénéficiaires sur les conditions d'utilisation et de facturation (suivi par l'ASER et AJEF) ;
  - création d'un GIE chargé de la gestion de la concession et formation de ses membres (suivi par l'ASER et AJEF) ;

## **2 – L'INSTRUCTION**

### **2-1 Etapes de l'instruction et des services techniques associés**

- 2 réunions de travail (cellule FSD + membres de l'association INSIDE + Consultant assainissement) ;
- Consultation de l'ASER (avis favorable) et du PERACOD ;
- 1 Visite de terrain le 23/06/14 (cellule FSD + président de l'ONG + bénéficiaires).

### **2-2 Recommandations de la cellule FSD à l'association avant le dépôt final du dossier**

- se rapprocher du PERACOD et de l'ASER pour la signature d'une convention de partenariat technique ;

- développer les activités de formations et de sensibilisations afin d'assurer la pérennité du projet ;
- prévoir la création d'un GIE composé d'utilisateurs des services électriques pour la gestion du dispositif (perception des cotisations + financement des frais de maintenance et d'entretien) ;

### **3 – POINTS D'ATTENTION**

#### **3-1 Pertinence**

- le projet favorise l'accès aux services sociaux de base ;
- l'électrification permettra d'améliorer les conditions de soins et d'apprentissage dans la zone ;
- dimension pilote : insertion du projet dans un processus d'électrification à moyen/long terme validé par l'ASER, qui pourra appuyer la densification le réseau dans la mesure de ses capacités.

#### **3-2 Innovation**

- l'utilisation du solaire dans la zone représente une innovation ;

#### **3-3 Fiabilité**

- Le projet bénéficie de l'appui technique de l'ASER et du PERACOD ;
- Le porteur du projet fait preuve d'une forte implication dans la gestion et le suivi et d'une capacité importante de mobilisation des acteurs locaux ;
- la contrepartie a été mobilisée avant le démarrage du projet ;